



Zone 1
ALEA FAIBLE

Lame d'eau inférieure à 1 mètre
sans vitesse marquée



Zone 2
ALEA MOYEN

Lame d'eau entre 1 et 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Lame d'eau de moins de 1 mètre
mais avec vitesse moyenne à forte



Zone 3
ALEA FORT

Profondeur de submersion
supérieure à 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Profondeur inférieure à 2 mètres
mais avec vitesse moyenne à forte



Zone 4

Champ d'expansion
des crues

Commune de VAUX PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

25 JUL. 2000

Michel Aubouin
Echelle : 1/5 000

- Légende :**
- Zone 1 ALEA FAIBLE** : Lambe d'eau inférieure à 1 mètre sans vitesse marquée
 - Zone 2 ALEA MOYEN** : Lambe d'eau entre 1 et 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou Lambe d'eau de moins de 1 mètre mais avec vitesse moyenne à forte
 - Zone 3 ALEA FORT** : Profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou Profondeur inférieure à 2 mètres mais avec vitesse moyenne à forte
 - Zone 4** : Champ d'expansion des crues

Silène
Arrêté préfectoral n°
du :
Direction Départementale de l'Équipement de l'Allier

D'AUDES

Cne DE REUGNY

COMMUNE

DESTIVAREILLES

SAINT-VICTOR

